

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 25 (1884), p. 425-428

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1884\\_\\_25\\_\\_425\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__425_0)

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 11. — NOVEMBRE 1884.

---

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1884.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. A. Cochery.

M. le Président rappelle à la Société la perte récente qu'elle vient de faire dans la personne de M. J. A. Barral, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture. C'était, en agronomie surtout, un savant de premier ordre, et il avait compris, depuis longtemps, l'importance de la statistique dans les questions agricoles. M. le Président consacre ensuite quelques paroles sympathiques à la mémoire de M. Adéodat de Souich, un de nos membres fondateurs.

Il est procédé à l'élection de membres nouveaux :

Sont nommés *membres titulaires*, sur la présentation de MM. Loua, Lunier et Cheysson :

MM. Fernand WORMS, avocat à la Cour de Paris, directeur du *Journal des sociétés civiles et commerciales* ;

Georges HARTMANN, membre de la Chambre de commerce de Paris.

Adelson MONTEAUX, membre de la Société d'économie politique, administrateur de la Caisse d'épargne de Paris.

Sont nommés *membres associés étrangers*, sur la proposition de MM. Jules Robÿns et Lunier :

MM. SAUVEUR, secrétaire général du Ministère de l'intérieur et de l'instruction publique de Belgique.

François LATZINA, directeur de la statistique nationale argentine.

Sur la proposition de MM. Chervin et Jacques Bertillon :

M. BEAUJON, professeur de statistique à l'Université d'Amsterdam.

M. Fournier de Flaix, qui s'était fait inscrire pour une communication, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. T. LOUA, secrétaire général, fait l'énumération des ouvrages parvenus à la Société depuis la dernière séance (voir le bulletin bibliographique). Il cite tout d'abord la statistique des sociétés de secours mutuels en 1882, offerte par le Ministre de l'intérieur, et les deux dernières publications de la statistique de France : la Statistique de 1871 et l'*Annuaire statistique* de 1884. Ce dernier ouvrage, qui a reçu de nombreux perfectionnements, devrait se trouver, dit-il, entre les mains de tous les statisticiens. (Ce volume, qui sous un format commode, ne contient pas moins de 700 pages, est mis en vente, au prix de 3 fr., à l'imprimerie nationale.)

M. le Président prévient la Société que le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation tombe dans la première semaine du mois de juin de l'année prochaine. Le Conseil a longuement discuté les mesures à prendre pour célébrer dignement cet anniversaire, et il a chargé M. Cheysson de présenter un rapport à l'Assemblée générale et de lui en soumettre les conclusions :

**Rapport fait, au nom du Conseil, par M. Cheysson, sur la célébration  
du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société.**

Dans quelques mois, la Société comptera 25 années d'existence, « *grande ævi spatium* ». C'est, en effet, le 5 juin 1860 qu'elle a tenu sa première séance sous la présidence de M. Michel Chevalier. Le Conseil a pensé que cet anniversaire, qui marque la fin d'une première phase de notre histoire, ne devait pas passer inaperçu, et qu'il y avait lieu de célébrer les *noces d'argent* de la Société en attendant ses *noces d'or*, et, dans les brumes de l'avenir, son *centenaire* en 1960.

Ce principe admis, que fallait-il faire pour l'appliquer ? Le Conseil a examiné tour à tour trois solutions différentes :

On pourrait imiter le précédent de la fête consacrée à l'inauguration de notre local du Cercle national en 1880, c'est-à-dire tenir une séance extraordinaire, remplie par des discours appropriés et suivie d'un banquet avec toasts. Ce premier système serait d'une application commode et peu coûteuse ; néanmoins il a été écarté comme renfermé dans le cercle étroit de la fête de famille et de l'anniversaire domestique, au lieu de constituer un acte de statistique et une manifestation utile aux progrès de la science.

La seconde solution échappe à cette objection tirée de l'étroitesse du programme ; mais elle pêche par le défaut contraire, celui d'une ampleur excessive. Elle ne consisterait, en effet, à rien moins qu'à reprendre, à l'occasion de cet anniversaire, la tradition des congrès internationaux si malheureusement interrompue depuis de longues années. A l'appui de ce système, ses promoteurs invoquaient une raison d'opportunité en effet exceptionnelle et bien tentante : c'est l'heureuse fortune qui est échue à notre Société de posséder à sa tête, MM. Cochery et Léon Say, le président d'aujourd'hui et le président de demain, dont les noms, — pour ne dire que cela, — jouissent d'un grand prestige international et représentent une force à utiliser.

Malgré ses sympathies pour ce système, le Conseil n'a pas cru devoir l'adopter, en présence des préoccupations de toute nature qui se rattachent à ce mot de congrès. Il s'agirait en effet de mettre en action l'initiative des gouvernements, et de surmonter les obstacles de tout genre qui s'opposent à la reprise de nos congrès internationaux.

Voulant faire plus que le programme restreint, et n'osant pas aller jusqu'au congrès, le Conseil s'est arrêté à mi-chemin, et propose un programme mixte, qui lui a semblé concilier les avantages des deux solutions extrêmes, sans en présenter les inconvénients.

Ce système consisterait à tenir du lundi 1<sup>er</sup> juin au samedi 6 juin des réunions consacrées à des exposés et à des discussions scientifiques, et à terminer la semaine par un banquet solennel le dimanche 7 juin.

Tout en gardant à cet anniversaire le caractère d'une fête de famille et en se défendant de la prétention de vouloir en faire un congrès international, le Conseil a pensé qu'il conviendrait d'y inviter les savants qui s'occupent de statistique à titre officiel ou privé. Les statisticiens français seront certainement très heureux de saisir cette occasion de nouer ou de consolider des relations personnelles avec leurs collègues des autres pays.

Pour défrayer ces réunions amicales, la Société doit pouvoir compter sur les travaux de ses invités. Elle-même, d'ailleurs, pourrait y contribuer, en apportant, outre l'histoire de ses travaux et les études individuelles de quelques-uns de ses membres, un tableau qui présenterait *l'organisation technique* de la statistique en France, les *méthodes* mises en œuvre par les diverses administrations pour recueillir les faits et les *principales statistiques* publiées à intervalles plus ou moins périodiques.

Il y a lieu d'espérer qu'il entrera dans les convenances des autres pays, de rédiger des tableaux semblables sur tout ou partie de leurs services statistiques, notamment en ce qui concerne la démographie, l'agriculture, le commerce et l'industrie, les travaux publics, la justice, etc. Si cet espoir se réalisait, le rapprochement de ces travaux, d'abord au sein même des réunions, puis, plus tard, dans le volume qui en rendrait compte, pourrait être fécond pour la science et contribuerait en général à l'amélioration de son organisation et de son outillage.

Tel est le programme qui a rallié les suffrages du Conseil. Mais avant de le soumettre à l'approbation de la Société, il a paru prudent de pressentir nos amis du dehors sur l'impression qu'ils en éprouvaient et sur la part de collaboration qu'ils pourraient y apporter.

Les membres du Conseil se sont donc chargés d'entretenir de ce projet, à titre officieux, leurs correspondants habituels pour les inviter à cet anniversaire et leur demander s'ils seraient disposés à préparer un exposé de l'organisation de la statistique dans leur pays, sans préjudice de leurs travaux personnels sur tel autre sujet de leur choix.

Bien que toutes les réponses ne soient pas encore parvenues au Conseil, celles qu'il a déjà reçues lui paraissent dès à présent suffisantes pour assurer le succès du programme tel qu'il vient d'être défini. Les principaux statisticiens de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, ont répondu de la façon la plus cordiale ; dans la limite des exigences de leur service, ils ont promis leur présence et leur concours. Avec les adhésions qu'on est encore en droit d'espérer, le programme peut être aujourd'hui engagé sans témérité.

Les dépenses consisteraient principalement dans les frais du compte rendu qui réunirait les travaux, certainement considérables — on peut l'affirmer d'avance — dont cet anniversaire sera l'occasion. Pour diminuer cette charge, le Conseil se rejettera sur quelque combinaison de librairie, s'il ne peut obtenir le concours de l'imprimerie nationale, lequel n'a pas fait défaut aux comptes rendus des congrès de 1878. Mais le Gouvernement voudra sans doute témoigner de cette manière ou sous toute autre forme sa bienveillance à des réunions qui ne seront pas sans quelque utilité pour la science et pour le pays. Enfin, à la grande rigueur, on aurait encore la ressource d'astreindre les assistants *nationaux* à une carte d'entrée fixée d'après le prix du volume, dont elle serait la représentation, et qui, dans aucun cas, ne pourrait excéder 20 fr.

Ce sont là des questions d'exécution qu'il serait prématuré de trancher actuellement et qui donneront lieu à des propositions ultérieures. Pour le moment, le Conseil les réserve et se borne à demander à la Société :

1° D'approuver la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation et le programme de cette célébration, tel qu'il est formulé en cours du présent rapport ;

2° D'autoriser le Conseil à lancer des invitations pour cet anniversaire aux savants étrangers, en leur demandant à la fois d'y coopérer par des travaux d'ensemble sur un plan méthodique et des travaux individuels.

M. MINOT croit savoir que la Société de statistique de Londres se propose de célébrer, en 1885, avec le patronage du prince de Galles, ses *noces d'or*, dont l'échéance arrivait en 1884, mais qui ont été ajournées d'un an, à cause de la mort du duc d'Albany. Il demande que les deux sociétés sœurs de Londres et de Paris s'entendent pour rehausser mutuellement l'éclat de ces fêtes, qui intéressent non seulement ces sociétés, mais la science, dont elles sont les organes.

M. CHERVIN appelle l'attention du Conseil sur la nécessité de ce concert, afin d'éviter la coïncidence des dates, et les inconvénients qui en résulteront pour l'une et l'autre des deux fêtes.

M. le Président répond que le Conseil s'est mis en rapport direct avec nos collègues anglais. L'honorable M. Giffen doit venir à Paris en novembre, et le Conseil profitera de sa présence pour régler tous les détails du programme au mieux des intérêts des deux sociétés.

Personne ne demandant la parole, les conclusions du rapport du Conseil sont mises aux voix et approuvées à l'unanimité.

Sur l'invitation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. le Président rappelle que le Congrès des Sociétés savantes se réunira à la Sorbonne en 1885. Il fait connaître la partie du programme de ce Congrès qui intéresse plus spécialement la Société.

1° La division de la propriété en France (question remise au concours) ;

2° Étude des divers documents qui peuvent être utilisés pour l'évaluation des populations de l'ancienne France ;

3° Le salaire et la condition des ouvriers, sous l'ancien régime et à l'époque actuelle ;

4° L'enseignement secondaire spécial, ses caractères distincts et ses relations avec les autres ordres d'enseignement.

Il prie les membres qui voudraient traiter ces questions, de soumettre tout d'abord le résultat de leurs travaux à la Société, avant qu'elle nomme ses délégués.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Émile Cornuault, ingénieur, sur le gaz à Paris et à Londres.

Dans un travail consciencieusement étudié, et riche en documents statistiques, puisés aux sources officielles, l'orateur s'attache à faire connaître les causes qui expliquent la clarté relative du gaz à Paris.

À la suite de cette lecture, M. A. Chérot annonce qu'il a quelques objections à présenter sur les conclusions de M. Cornuault, mais il attendra que son travail soit imprimé.

L'ordre du jour appelait une communication de M. Turquan sur la densité des moyennes des communes de France, mais l'heure avancée oblige d'en remettre la lecture à une prochaine séance.

Un court débat s'engage sur la fixation de l'ordre du jour. M. le Président pense que la question agricole, qui préoccupe aujourd'hui l'opinion publique, pourrait être utilement traitée par la Société. MM. Broch et Cotard se déclarent prêts à faire connaître le résultat de leurs recherches à cet égard, et d'autres membres pourront se préparer à cette discussion. Dans ces circonstances, il convient de mettre cette question à l'ordre du jour. (*Adopté.*)

La séance est levée à onze heures.

---